

APRÈS-MIDI

ATELIER 2

CONFÉRENCE OFI





ATELIER

2

OFI PREMIUM : DES SOLUTIONS DÉDIÉES AUX CGPI POUR FAIRE FACE AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

OFI PREMIUM : quels enjeux ? Quelles ambitions stratégiques ?

» Jean-Baptiste KALT

Directeur Général



Pourquoi OFI Premium ?

» Une structure spécifique exclusivement dédiée aux CGPI

- Un engagement sur le long terme
- Un accompagnement permanent

» L'ouverture à toutes les expertises du Groupe OFI

» Des axes de développement majeurs

- L'innovation
- L'adaptation

Les commentaires et analyses contenus dans cette présentation reflètent l'opinion des différents intervenants présents à la Conférence du Groupe OFI sur les marchés et leur évolution à la date de publication, en fonction des informations connues à ce jour. Toute modification demeure réservée. Les informations présentées dans ce document sont transmises à titre purement indicatif et ne sauraient constituer un engagement du Groupe OFI ou des sociétés intervenantes. En conséquence, ni le Groupe OFI ni un intervenant ne sauraient être tenus responsables d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des commentaires et/ou analyses présentés dans la présente publication. Ces informations ne constituent en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces commentaires et analyses engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Les informations et les analyses proviennent de sources connues pour être fiables. Toutefois, le Groupe OFI ne garantit pas qu'elles soient exactes ou complètes et ne peut donc être tenu pour responsable des pertes qui pourraient résulter de leur utilisation.

L'attention des souscripteurs potentiels est attirée sur les OPCVM réservés à certains investisseurs tels que les Fonds Communs de Placement à Risques ou les OPCVM de fonds alternatifs dont les règles de souscription sont exposées dans le Livre II, Titre Ier, Chapitre IV du Code monétaire et financier et qui peuvent être plus risqués.

Toute souscription dans les OPCVM présentés dans cette publication doit se faire sur la base du Prospectus complet en vigueur, disponible, pour ce qui concerne les OPCVM du Groupe OFI, sur simple demande auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT : 1, rue Vernier – 75017 Paris ou à l'adresse suivante : ofi.newsreport@ofi-am.fr. Les valeurs liquidatives des OPCVM peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Le capital n'est pas garanti. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Le traitement fiscal propre à l'investissement en parts ou actions d'OPCVM dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié.

Pour plus d'information, veuillez contacter votre interlocuteur habituel chez OFI Asset Management ou visiter notre site Internet : www.ofi-am.fr

OFI ASSET MANAGEMENT

1 rue Vernier, 75017 Paris

Société Anonyme au capital de 3 257 163 €

R.C.S. Paris B 384 940 342

Le porteur du présent document reconnaît avoir pris connaissance des clauses ci-dessus.

Document non contractuel.

